



## Rachat de credit

-----  
Par Mask

Bonjour,

Voilà je suis séparer de mon ex conjointe(non pacsé) et nous avons un crédit immobilier à deux(prélever sur mon compte perso).

Lors de son départ (à la fin des frais intercalaire dus aux travaux,donc avant de commencer à rembourser le crédit) pour pouvoir reprendre le crédit seul, j'ai fait un projet de licitation via notre notaire que mon ex a signé avec la mention bon pour achat.

Seulement avec la période Covid tout cela a pris du temps et aujourd'hui que j'ai effectué des travaux dans cette dernière elle exerce un "droit de retrait" et bloque le rachat.elle me demande aussi de faire estimer la maison pour la racheter à sa valeur d'aujourd'hui et donc le lui en verser une partie.

Est elle en possibilité de le faire?je veux dire dans ses droits?

Mon notaire dit que le projet de licitation signe de ses mains n'est valable seulement au tribunal.

Quels autres recours puis je avoir?

D'avance merci de votre aide

Cordialement